



DÉCRET

de la Conférence des évêques catholiques du Canada
sur l'usage du texte modifié du *Notre Père*

Lors de leur assemblée générale annuelle, le 24 septembre 2018, les évêques catholiques de rite latin du Canada ont décidé qu'entrera en vigueur le **2 décembre 2018, premier dimanche de l'Avent**, la nouvelle version du *Notre Père*, plus exactement la formulation de la demande « *Ne nous laisse pas entrer en tentation* » qui remplacera le texte actuel « *Ne nous soumet pas à la tentation* », en usage depuis 1966 dans les célébrations liturgiques de langue française dans les diocèses latins à travers le Canada.

La traduction officielle liturgique de la Bible, qui relate la tradition du *Pater Noster* (Mt 6, 9-13), a été approuvée par les évêques catholiques de rite latin du Canada et a reçu la *recognitio* de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements le 12 juin 2013 (Prot. N. 395/13/L); ladite traduction a opté pour une nouvelle formulation qu'elle lie en note à l'épisode de l'agonie de Jésus (Mt 26, 41) : « *Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation* ».

Au siège de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Ottawa, le 26 septembre 2018, en la fête des saints Jean de Brébeuf et Isaac Jogues, prêtres et leurs compagnons, martyrs, patrons secondaires du Canada.

Mgr Lionel GENDRON, P.S.S.
Évêque de Saint-Jean-Longueuil
Président de la CECC

Mgr Serge POITRAS
Évêque de Timmins
Président de la Commission épiscopale
de liturgie et des sacrements de la CECC

Mgr Frank LEO, jr., C.S.S.
Secrétaire général de la CECC